

**Centre
de services scolaire
de la Capitale**

Québec 

Rapport annuel 2025-2026

Comité de parents

Centre de services scolaire de la Capitale

Québec, juin 2026

Activités du comité de parents en 2025-2026

L'année scolaire 2025-2026 du comité de parents a été une année de transformation tout en maintenant à sa présidence Jacinthe Malo. Toutes les demandes d'avis présentées par le Centre de services scolaire de la Capitale ont été traitées avec le plus grand intérêt. Grâce au travail exécuté par le comité permanent sur les politiques, les avis du comité de parents ont été pertinents.

Il faut rappeler que le comité de parents participe activement aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Cette année, le comité de parents a décidé de présenter la candidature de Katie Dubois pour l'obtention du prix de l'Ordre de la FCPQ.

Durant l'année 2025-2026, Le comité de parents à plusieurs réalisations, notamment :

- Celles de son comité de travail permanent sur les politiques qui a rédigé plusieurs rapports ayant permis au comité d'avoir des avis clairs et détaillés ou de présenter une demande au Protecteur national de l'élève;
- Ces divers exercices permettant aux parents d'exprimer leur point de vue, comme des ateliers et des assemblées générales riches en événements marquants.
- Trois formations différentes offertes aux membres ou aux parents;
- L'obtention d'un prix argent de la FCPQ par Aurélie Dubé et d'un second prix argent remis à Katie Dubois.



Aurélie Dubé accompagnée par Jacinthe Malo, Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ et Katie Dubois après avoir reçu leur prix argent de la FCPQ, à Magog, le 30 mai 2026 lors du gala reconnaissance tenu par la FCPQ.

Des parents impliqués...

Composition du comité de parents 2025-2026

Le comité de parents 2025-2026 est constitué de représentants de parents venant des différents conseils d'établissement ainsi que d'une représentante du CCSEHDAA.

Pour l'année 2025-2026, 12 séances du comité de l'exécutif du comité de parents ont été tenues. Le comité exécutif était composé des membres suivants :

Président	Jacinthe Malo
Vice-président représentant le primaire	Abibatou Mbodj Pfarr
Vice-président représentant le secondaire	Julie Beaulieu
Trésorière	Christine Seyer
Déléguée 1 à la FCPQ	Jacinthe Malo
Responsable des communications	Karyne Gagnon
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	Gloire Lomami
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	Sonia Poirier-Godin
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	André Nicodème Berlin Takoudjou

Voici les membres qui ont été élus pour siéger aux comités du Centre de services scolaire et à la FCPQ :

Comité consultatif de transport (CCT)	Jean-Nicolas Harvey Cléoplace Akitegetse (substitut)
Comité d'étude sur la planification de l'utilisation des immeubles (CEPUI)	Aurélie Dubé Cléoplace Akitegetse Isabelle Breton Karyne Gagnon (substitut)
Délégués Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)	Jacinthe Malo (déléguée 1) Marie-Sophie Guillemette (déléguée 2) Patrick Gravel (1 ^{er} substitut) Khalia Cloutier-Boily (2 ^e substitut)

Comité de travail permanent sur les politiques	Jacinthe Malo Patrick Gravel Sonia Poirier Godin Audrey Ouellet Alexandre Gobeil Aurélie Dubé
Comité de travail permanent concernant la formation	Abibatou Mbodj Pfarr Julie Beaulieu Mamadou Billie Barry
Parents siégeant au conseil d'administration du CSS	Patrick Gravel Gloire Lomami Lydie Pincemin (non-membre du comité parents terminant son mandat le 30 juin 2026) Sonia Poirier-Godin André Nicodème Berlin Takoudjou

Des réunions et des actions...

Dates de tenue des assemblées générales

Les séances du comité de parents ont eu lieu les 7 octobre (assemblée générale annuelle d'élection), 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre 2025, ainsi que les 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril, 30 avril, 6 mai, 27 mai et 17 juin 2026.

Réalisations du comité de parents

Plusieurs sujets ont été traités lors des assemblées générales du comité de parents durant l'année 2025-2026. Les membres du comité de parents :

- **ont pris des décisions concernant les dossiers suivants :**
 - Budget du comité de parents;
 - Demande d'allocation pour le comité de parents;
 - Prévisions budgétaires;
 - Rapport annuel;
 - Règles de régie interne du comité de parents;
 - Comité de travail sur les services de garde;
 - Éthique.
- **ont été consultés par le Centre de services scolaire sur les questions suivantes :**
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029;

- Actes d'établissement 2026-2027;
 - Services éducatifs dispensés par chaque établissement – année scolaire 2026-2027;
 - Changements au calendrier scolaire 2025-2026;
 - Modifications aux objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires.
- **ont reçu de l'information sur :**
- Sujets présentés lors des conseils généraux de la FCPQ par nos délégués;
 - Différents comités du Centre de services scolaire de la Capitale par les représentants;
 - Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par des rapports de la représentante.
- **ont participé au colloque de la FCPQ :**
- Onze parents d'élèves du centre de services scolaire ont participé au colloque de la FCPQ (mai 2026).

Vision d'avenir...

Priorités 2026-2027

Au cours de la prochaine année scolaire, le comité de parents devrait se pencher sur les aspects prioritaires suivants :

- Favoriser la participation parentale;
- Développer davantage ses règles d'éthique;
- Les services de garde
- Intervenir sur toutes questions touchant tous les parents de tous les élèves qui fréquentent le Centre de services scolaire de la Capitale;
- Offrir des formations aux parents des élèves fréquentant le centre de services scolaire;
- Prendre, le cas échéant, des positions à l'égard des sujets touchant les parents des élèves fréquentant le centre de services scolaires;
- Encadrer ses activités et ses reconnaissances en priorisant la valorisation de l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du Centre de services scolaire.

En attendant la prochaine fois...

En terminant, le comité de parents remercie tous ses membres. Par leur présence et leurs opinions, ils contribuent aux travaux de leur comité.

Nous remercions Stéphanie Messier pour son travail comme secrétaire d'assemblée.

Le comité de parents remercie également la directrice générale adjointe aux affaires éducatives, Melanie Rhains, pour sa présence lors des assemblées générales ainsi que tous les autres représentants du Centre de services scolaire qui se sont joints aux membres afin de présenter leurs dossiers.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jacinthe Malo', is written over a light blue grid background.

Jacinthe Malo, présidente

Juin 2026

COMITÉ DE TRAVAIL PERMANENT SUR LES POLITIQUES

BILAN ANNUEL 2025-2026

Déposé lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 2026

1. Le comité, ses membres et ses rencontres

Le comité de travail permanent du comité de parents sur les politiques (CTPP) est constitué en vertu de l'article 9.4 des règles de régie interne (RI) du Comité de parents (CP). Il a notamment comme mandat de :

- D'analyser les projets lancés à la consultation par le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) et de proposer au CP un projet de résolution
- De rédiger une proposition de politique relative aux contributions financières des parents ou de s'assurer que la proposition ultérieurement présentée est à jour;
- De rédiger toute autre proposition de politique ou de plan, et de les présenter pour adoption par l'assemblée générale;
- De présenter à l'assemblée générale des rapports sur les projets de lois, les projets de règlements, les décrets ou les arrêtés ministériels que le comité de travail permanent juge pertinent de commenter, ainsi que de lui suggérer un projet de résolution en lien avec les éléments traités;

Pour l'année scolaire 2025-2026, le CTPP est formé des membres suivants :

Membre	Représentant de l'établissement scolaire
Jacinthe Malo	Présidence du CP
Patrick Gravel	École secondaire Roger-Comtois
Sonia Poirier-Godin	École de la Chaumière
Audrey Ouellet	École Jean-XXIII
Alexandre Gobeil	École secondaire de la Camaradière
Aurélié Dubé	École de l'Odyssée

Les membres du CTPP entament leurs travaux de manière individuelle et se rencontrent pour émettre une position commune. Le CTPP a tenu des rencontres les 4 et 8 décembre 2025 en virtuel ainsi que le 3 juin 2026 au 1900 rue Côté.

2. Les livrables du CTPP

L'article 9.4 des règles de régie interne du CP décrit les contributions attendues du CTPP, selon son rôle en support aux consultations du CP par le CSSC. Voici la liste des livrables réguliers par le CTPP :

Titre (référence légale)	Résumé des recommandations	Impacts de la position
Politique relative aux contributions financières (<i>LIP art. 192 alinéa 6°</i>)	Le CTPP considère la politique produite avec le CSSC en 2021-2022 comme toujours adéquate.	Aucun changement à la politique.
Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) (<i>LIP art. 193 alinéa 1.1°</i>)	Les derniers travaux ont eu lieu en 2023. Le CSSC commence ses travaux sur le PEVR durant l'année scolaire 2026-2027.	S. O., à venir pour le CTPP 2026-2027.
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2028 (<i>LIP art.193 alinéa 2°</i>)	Souligne les préoccupations du CP, sur les manques d'espaces et les manques de gymnases, tout en appuyant le CSSC dans ses demandes d'ajouts d'espaces et d'écoles.	Acceptation des commentaires par le CSSC. Des recommandations ont été effectuées quant à la « CFA effective » qui devrait être calculée pour la réalité de Quatre-Saisons.
Actes d'établissements 2026-2027 (<i>LIP art.193 alinéa 2°</i>)	Des corrections sont soumises. Un appui est donné en lien avec la réinstauration des deux cycles du secondaire à l'École de l'Odyssee.	Acceptation des commentaires par le CSSC. Le CSSC maintient ses demandes d'ajouts d'espaces en cohérence.
Services éducatifs dispensés dans une école (<i>LIP art. 193 alinéa 3° et 5°</i>)	Demandes en lien avec l'identification des cohortes à défis. Demande de maintenir et d'accroître l'offre de programmes pédagogiques particuliers (PPP) pouvant être accessibles à tous les élèves qui le souhaitent.	Clarification à obtenir sur les cohortes à défis comme disposition syndicale en application à la mesure 15381. Une direction adjointe pilote les dossiers de PPP.
Politique de traitement des plaintes (<i>LIP art. 193 alinéa 5.1°</i>)	Aucun travail à ce sujet en 2025-2026	S. O.
Critères d'inscription des élèves dans les écoles (<i>LIP art. 193 art 6°</i>)	Aucun travail n'a été fait en ce sens en 2025-2026.	S. O.

Titre (référence légale)	Résumé des recommandations	Impacts de la position
Calendriers scolaires de la formation générale des jeunes et de l'école Boudreau 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (LIP art. 193 alinéa 7°)	Souligne les problématiques liées à un début de l'année scolaire un vendredi, la fin un lundi ainsi que le congé des fêtes trop long. Questionnement sur la possibilité d'avoir une seconde semaine de relâche (durant l'automne)	Refus des propositions du CP par le CSSC. Le CSSC reçoit toutefois les commentaires pour ses prochaines discussions avec le syndicat pour ses prochains calendriers de travail. Discussions sur la possibilité d'une forme de congé d'automne.
Calendriers scolaires, formation générale des adultes 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (LIP art. 193 alinéa 7°)	Il s'agissait d'une première consultation du CP sur ces calendriers. Des clarifications ont été obtenues sur les méthodes d'attribution des congés pédagogiques.	Adoption des calendriers de la FGA par le CSSC.
Calendriers scolaires, formation professionnelle 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 (LIP art. 193 alinéa 7°)	Aucun avis n'a été demandé au CTPP concernant ces calendriers, ce qui consisterait en de nouveaux travaux.	À considérer puisque certains de nos jeunes peuvent s'y diriger à la fin de leur parcours au secondaire, tout en considérant le poids des travaux requis au CTPP en décembre.
Politique concernant les services de garde (LIP art. 193 alinéa 7.1°)	Aucun livrable du CTPP. Des travaux pourront suivre à partir des ateliers tenus en comité de parents.	Aucun, les travaux sont actuellement menés par le comité de travail sur les services de garde (CTSDG). À la suite de leurs travaux, les résultats des ateliers de travail du CP ainsi que les travaux du CTSDG restent disponibles pour les travaux futurs.
Découpage du territoire en districts pour les désignations des parents au CA du CSSC (I-13.3 r.5.1 art. 9 ¹)	Aucun, le CP a été avisé que les districts n'ont subi aucun changement.	Les districts sont inchangés. À surveiller s'il y a ajout ou agrandissement d'école pour 2027-2028.

¹ Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires .
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/I-13.3,%20r.%205.1>

De plus, le CTPP produit des rapports et des propositions lorsque demandé de manière ad hoc, ou lorsqu'un projet de loi ou de règlement est jugé pertinent vu son impact sur les élèves ou leurs parents. Le CSSC a toutefois consulté le CP sur les sujets suivants :

Titre	Résumé des recommandations	Impacts de la position
Amendements au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes et de l'école Boudreau 2025-2026 (LIP art. 193 alinéa 7°)	Demande d'une plus grande prévisibilité des dates des examens du MEQ. Précise que le CP doit être consulté sur toute modification du calendrier scolaire.	L'ajustement a été adoptée par le CA. La communication a été effectuée au MEQ.

Notons que durant l'année scolaire, le Gouvernement du Québec a mis en œuvre des éléments qui avaient été analysés par le CTPP l'année précédente. Suivant le remaniement de l'automne 2025, certains règlements visant principalement la tâche enseignante ont été déposés mais qui ne visaient pas spécifiquement la portée du comité. Le CTPP assure une vigie des projets de lois, qui pourraient faire l'objet d'une analyse s'ils sont officiellement appelés en commission parlementaire.

Le CTPP n'a pas jugé pertinent de se positionner sur tout projet de loi jusqu'à l'écriture de ce bilan, puisque hors portée du rôle du CTPP.

3. Commentaires et recommandations unanimes du comité de travail

Consultation sur les calendriers scolaires : L'analyse des calendriers scolaires en même temps que les trois consultations annuelles a été une charge très importante sur une très courte période. Il est une chance qu'aucun projet de loi ou de règlement n'ait pas été déposé en décembre, comme nous avons eu dans les années précédentes. Considérant que les calendriers peuvent être prévus à l'avance, il serait suggéré au CSSC de décaler sa consultation sur ces calendriers plutôt ou plus tard, pour laisser aux parties prenantes le temps de faire un travail d'analyse complet et de pouvoir profiter du congé des fêtes en famille sans avoir à répondre aux consultations pendant l'absence de la secrétaire du CP. Ceci donnerait également plus de temps pour traiter également ceux de la formation professionnelle.

Positionnements défavorables : La recommandation du CTPP sur les calendriers scolaires de la formation générale des jeunes était que le CP se positionne de manière **défavorable** à la proposition du CSSC. Le CSSC a présenté des solutions potentielles qui ont ralliées les membres, mais sans modifier la proposition elle-même. La résultante a été la présentation d'une position **favorable** du CP dans le bilan présenté au CA, alors que ce n'était pas le cas. Nonobstant les débats qui ont eu lieu et l'adoption qui n'a pas été votée à l'unanimité, le CTPP est d'avis que la meilleure position que le CP peut prendre serait de conserver une position **défavorable** en mentionnant les éléments qui pourraient lui rendre cette proposition acceptable.

4. Prévision pour 2026-2027

L'année scolaire 2026-2027 risque d'être une année riche en travaux pour le prochain CTPP. Les membres actuels veulent souligner les éléments suivants pour la suite des travaux du CTPP et du CP en 2026-2027. L'ordre présenté est fixé sur des aspects temporels, mais ne doit pas être considéré comme une priorisation selon l'importance.

Critères d'admission dans les programmes pédagogiques particuliers (PPP) : Le CP a été informé, de la part de parents du CSSC, qu'ils ne comprennent pas comment s'effectue l'ouverture de la cohorte, la sélection des élèves ainsi que les communications adressées aux parents concernant la période d'inscription pour la concentration musique à La Camaradière. Ceci a justifié une prise de position unanime par le comité de parents (Résolution CP-25-26-018). Avec l'augmentation soutenue de la clientèle dans les écoles secondaires notamment, ces enjeux pourraient très bien se répercuter dans les autres établissements qui offrent des PPP avec sélection.

Le CTPP ou un autre comité de travail du CP devrait se pencher sur l'analyse de la problématique incluant le rôle du CÉ dans l'approbation des critères de sélection (LIP art. 85 et art. 239) et dans la transparence de leur mise en œuvre, et proposer des recommandations et outils à ses membres, au CSSC et aux parents en général. Notons que la sélection pour 2027-2028 se fait dès octobre 2026, donc un comité se penchant sur ce problème devrait s'y attabler tout de suite après l'assemblée générale d'élection d'octobre 2026.

À noter que les PPP avec ou sans sélection constituent une offre diversifiée permettant de répondre à l'objectif 5.3 du PEVR 2023-2027².

Réunion extraordinaire des conseils d'établissement : Le CP a été informé que de la pression est faite auprès des CÉ pour retirer de leurs règles de régie interne la possibilité de tenir des réunions extraordinaires. Le CP a voté à l'unanimité pour émettre une demande d'avis à la Protectrice régionale de l'élève (CP-25-26-019). Le prochain CTPP aura à effectuer les suivis avec le CP, les CÉ et le CSSC en fonction des recommandations qui seront émises.

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2027-2032: À moins d'une décision de modifier la période effective du PEVR actuel, l'année scolaire 2027-2028 devrait se dérouler sous la couverture d'un nouveau PEVR (dont la durée pourrait ne pas être de 4 ans). Le CSSC (sous ses propres comités CERÉ et CCG) devrait lancer ses travaux dès le début de l'année scolaire et lancer sa consultation de la communauté dès janvier 2027. Il serait opportun pour le CTPP de se positionner sur son bilan préliminaire du PEVR 2023-2027 le plus rapidement possible, en vue d'un dépôt au CP à l'AGA de novembre 2026 permettant une intervention auprès du CSSC avant son lancement à la consultation. Le CTPP aura à se positionner par la suite dès février 2027 sur la consultation du CSSC.

Élections provinciales 2026 : Le 5 octobre 2026 auront lieu les élections générales provinciales. Cette période amènera le CTPP à exercer une vigie des projets de loi et des règlements qui affectent

² PEVR: <https://cssc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/cssc-pevr-2023-2027-version-finale-web.pdf>

les élèves, les parents et les services dans les établissements scolaires. Ceux-ci auront lieu durant la période des travaux liés au PEVR.

Politique concernant les services de garde : Cette fonction du CP dans la LIP est un ajout récent et peu de comités de parents ont pu s'y pencher. Selon le bilan du présent comité de travail des services de garde (CTSDG), le CTPP pourrait avoir à émettre des recommandations liées à ces services, à moins qu'un nouveau CTSDG soit mis en place pour poursuivre le travail.

5. Commentaires ou recommandations émises individuellement par des membres du comité de travail

Aucun commentaire ou recommandation émis individuellement.

COMITÉ DE TRAVAIL PERMANENT DE LA FORMATION

BILAN ANNUEL 2025-2026

Déposé lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 2026

Le comité de travail permanent de la formation du comité de parents (CTPF) est constitué en vertu de l'article 9.5 des règles de régie interne (RI) du Comité de parents (CP). Il a notamment comme mandat de :

- Organiser l'ensemble des formations;
- Proposer des sujets des formations.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le CTPF est formé des membres suivants :

Membre	Représentant de l'établissement scolaire
Abibatou Mbodj Pfarr	De la Grande-Hermine
Julie Beaulieu	Boudreau
Mamadou Billie Barry	Secondaire de la Cité

Le CTPF a tenu une rencontre virtuelle le 3 février 2026.

1. Les livrables du CTPF

En 2025-2026, trois formations ont été réalisées auprès des membres ou des parents du Centre de services scolaire :

- Lors de l'assemblée générale annuelle d'élection du 7 octobre 2025, Jacinthe Malo et Patrick Gravel forment les membres du comité de parents au sujet des rôles au sein du comité de parents ;
- Lors de l'assemblée générale du 29 avril 2026, Marc Drolet et Alexandre Lavoie forment les parents présents au sujet des budgets des établissements scolaires (écoles) et expliquent le rôle des membres des conseils d'établissement en la matière ;
- Le 30 avril 2026, le comité de parents a offert une visioconférence de Dre Nadia, psychologue abordant le sujet de l'image corporelle. Elle a répondu aux questions :
 - Comment se développe l'image corporelle ;
 - Quelles sont les conséquences d'une image corporelle négative ;
 - Quel est le pouvoir de prévention des parents ;
 - Quel est le pouvoir d'action de chaque individu sur sa propre image corporelle ;
 - Quel est le rôle des parents.

- Par la suite, jusqu'au 31 mai 2026 à midi, tous les parents ont pu profiter de la diffusion en flux de la visioconférence de Dre Nadia.
- Une autre formation de Dr Nadia est prévue le 3 novembre 2026 qui portera sur Le rôle d'un parent dans le bien-être psychologique de son enfant/ado. La formation se déroulera selon les mêmes modalités que la première. La date sera publiée ultérieurement.

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LES SERVICES DE GARDE

BILAN ANNUEL 2025-2026

Déposé lors de l'assemblée générale tenue le 17 juin 2026

1. Le comité, son mandat, ses membres et ses rencontres

Le comité de travail sur les services de garde (CTSDG) est constitué en vertu de l'article 9.2 des règles de régie interne (RI) du Comité de parents (CP). L'assemblée générale du CP du 26 novembre 2025 a donné comme mandat :

- D'élaborer un sondage à l'intention des parents utilisateurs du service de garde du CSS concernant leurs connaissances :
 - des législations qui entourent les services de garde;
 - des règles de régie interne du service de garde;
 - des pratiques de transmission des informations aux parents utilisateurs;
 - de répertorier ce que les parents aiment de leur service de garde à des fins de diffusion dans le CSS.
- DE transmettre un rapport écrit au plus tard lors de l'assemblée générale de juin 2026.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le CTSDG est formé des membres suivants :

Membre	Représentant de l'établissement scolaire
Julie Gazet	Du Joli-Bois
Aurélie Dubé	De l'Odyssée
Katie Dubois	Roger-Comtois
Jacinthe Malo	De l'Arc-en-Ciel/de l'Aventure

CTSDG s'est réuni en virtuel à 2 reprises soit le :

- Mardi 19 mai 2026
- Dimanche 7 juin 2026

2. Les livrables du CTSDG

En se basant sur les réponses fournies par les membres du CP lors d'un atelier sur les services de garde, le CTSDG a élaboré un sondage destiné aux parents du CSSC afin d'obtenir le portrait du vécu des parents utilisateurs des services de garde en 2025-2026 dans leurs milieux.

3. Les recommandations du CTSDG

Le CTSDG recommande à l'assemblée générale :

- De transmettre le sondage à l'ensemble des parents du CSSC avant la fin de l'année scolaire 2025-2026;
- La poursuite du mandat du CTSDG afin d'analyser les réponses du sondage et de finaliser l'élaboration d'un deuxième sondage en fonction des résultats obtenus.